

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 4 BE	
	Date : 04/03/2015	
	Remplace: 17/10/2012	
	Date d'impression: 04/03/2015	
CYMAX	Page: 1/7	

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **CYMAX**
Matière(s) active(s) Mancozèbe
Cymoxanil
Type de formulation WP (Poudre mouillable)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Agriculture Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Belchim Crop Protection NV/SA
Technologielaan 7
B-1840 Londerzeel
Tel. +32 (0)52 30 09 06
Fax +32 (0)52 30 11 35
e-mail: info@belchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245
+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

SECTION 2: Identification des dangers (*)

Pour La Belgique :

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 DSD/DPD

L'indication de danger

Xn, Nocif

N, Dangereux pour l'environnement.

Effets néfastes sur la santé humaine

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Danger pour l'environnement

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.1.2 CLP:

Symbole:

GHS 07, GHS 08, GHS 09

Mention d'avertissement

Attention

Effets néfastes sur la santé humaine

Skin Sens 1: Peut provoquer une allergie cutanée.

Repr 2: Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Danger pour l'environnement

Aquatic Acute 1: Très toxique pour les organismes aquatiques

Aquatic Chronic 2: Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

CLP

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement :

Attention

H-phrases

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 4 BE	
	Date : 04/03/2015	
	Remplace: 17/10/2012	
CYMAX	Date d'impression: 04/03/2015	
	Page: 2/7	

P-phrases

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P232 Protéger de l'humidité.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
 P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P391 Recueillir le produit répandu.
 P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale

SP-phrases

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
 SPo : Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec
 SPo2: Laver tous les équipements de protection après utilisation.
 SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau (voir mesures anti-dérive).

EUH-phrases

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
 EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants (*)

3.2. Mélanges

Substances dangereuses	Teneur en % (m/m)	REACH Numéro	Numéro CAS/ Eines/ Index CE	Classification selon DSD/DPD (symboles / R-phrases) ⁽¹⁾	Classification selon CLP ⁽²⁾
Mancozèbe	65%		8018-01-7 / - / 006-076-00-1	Xn, N R63 - R43 - R50	Skin Sens. 1 : H317 Repr. 2 : H361d Aquatic Acute 1 : H400 (M=10)
Cymoxanil	4,5%		57966-95-7/261-043-0/ 616-035-00-5	Xn, N R 22-48/22-43-63-50/53	Repr. 2: H361d STOT RE 2: H373 Acute Tox 4: H302 Skin Sens 1: H317 Aquatic Acute 1: H400 (M=1) Aquatic Chronic 1: H410(M=1)

(1) Pour le texte intégral des phrases R: voir autres sections 2,16

(2) Pour le texte intégral des phrases H: voir autres sections 2,16

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Information générale :

En cas de troubles ou des symptômes, il s'agit d'éviter d'autres expositions. Traiter en fonction des symptômes. En cas de malaise consulter un médecin (lui montrer si

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 4 BE	
	Date : 04/03/2015	
	Remplace: 17/10/2012	
CYMAX	Date d'impression: 04/03/2015	
	Page: 3/7	

L'inhalation	possible l'étiquette). Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle, de préférence par la méthode du bouche-à-bouche. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.
L'ingestion	Mettre la victime au repos. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Administrer une boue aqueuse de charbon actif. Faire vomir la victime. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.
Contact avec la peau	Enlever vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Au moins 10 minutes. Laver la peau avec beaucoup de l'eau savonneuse. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.
Contact avec les yeux	Retirer les lentilles de contact quand présent. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. En maintenant la paupière bien ouverte au moins de 15 minutes. Demander immédiatement l'assistance d'un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les secouristes	Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	Toux. Éternuer. Gorge douloureuse. Mal derrière le sternum. Troubles respiratoires.
Ingestion :	Irritation de tractus gastro-intestinal. Vomissement. Diarrhée.
Contact avec la peau :	Irritation. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Contact avec les yeux :	Irritation. Contact avec les yeux provoquer des troubles de la vue, larmes, rougeur.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés	Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
Inappropriés	Pas de données disponibles

5.2 Dangers particuliers

Produits de décomposition et des combustion dangereux :	Un incendie peut dégager: vapeurs/gaz toxique et inflammables.
Risques d'incendie/d'explosion :	Voir aussi Rubrique 10 (Stabilité et réactivité). Quand le produit est séché, c'est possible (après être inhabituels humide) de s'enflammer spontanément.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales :	Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection des intervenants :	Porter un vêtement de protection approprié. Appareil respiratoire autonome avec protection faciale totale. Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de déversement important évacuer les lieux. Prendre immédiatement contact avec un expert. Absence de ventilation. Empêcher la formation de nuages de poussières. Recouvrir le produit versé. Porter un vêtement de protection approprié, des gants, un appareil de protection des yeux/du visage et de protection respiratoire. Conserver à l'abri des sources d'ignition

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la dispersion. Empêcher la formation de nuages de poussières. Rassembler le produit répandu. En cas de déversement important: prendre immédiatement contact avec un expert. Éviter la pénétration dans les égouts et les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 4 BE	
	Date : 04/03/2015	
	Remplace: 17/10/2012	
CYMAX	Date d'impression: 04/03/2015	
	Page: 4/7	

eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Prenez dispositifs servant à recueillir l'eau utilisée pour l'extinction de l'incendie.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Empêcher la dispersion. Ramasser le reste avec prudence. Empêcher la formation de nuages de poussières. Utiliser équipement électrique protégé contre les explosions. Rassembler le produit renversé dans récipients hermétiques Evacuer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.

Mesures après fuite / épandage :

Nettoyer dès que possible tout épandage. Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière très adéquate. Rassembler le produit renversé dans récipients hermétiques. Evacuer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions

Lisez l'étiquette devant l'usage. Empêcher la formation de nuages de poussières.

Mesures hygiénique

Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Porter les protections appropriées.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Conserver hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver à l'abri des sources d'ignition et des produits oxydantes. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver à l'écart des flamme ouverte et étincelles. Conserver dans un abri du gel, endroit sec, frais et bien ventilé. Conformément à la réglementation nationale ou locale. Conserver à l'écart de des substances comburantes, sources de chaleur, sources d'inflammation.

Matériaux d'emballage :

Utiliser l'emballage d'origine

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agriculture Fongicide

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune limite d' exposition professionnelle n'est connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Appliquer ventilation adéquat.

Mesures de protection individuelle

- Hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l' utilisation. Se laver les mains et le visage à l'eau et au savon avant de prendre une pause. Se doucher après le travail. Changez de vêtements de travail chaque jour.

- Protection des yeux/du visage

En cas d'exposition éventuelle: une protection oculaire.

- Protection des mains/de la peau

Gants. Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection respiratoires

Équipement de protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques (*)

9.1 Propriétés physiques et chimiques essentielles

État Physique :

Poudre

Couleur

Vert-Jaune

Odeur

Typique

pH (1 % dispersion)

6.63

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 4 BE	
	Date : 04/03/2015	
	Remplace: 17/10/2012	
	Date d'impression: 04/03/2015	
CYMAX	Page: 5/7	

Température d'auto-inflammation 149 °C
 Propriétés explosives Aucune
 Propriétés comburantes Aucune
9.2 Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité** Stable dans des conditions normales.
 Quand le produit est séché c'est possible (après être humide) de s'enflammer spontanément.
 Les poussières du produit peuvent provoquer une explosion des poussières.
- 10.2 Stabilité chimique**
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
 Un incendie peut dégager p.e. : Sulfure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Disulfure de carbone. Oxydes de soufre. Oxydes d'azote. Oxydes manganoux. Oxydes de zinc.
- 10.4 Conditions à éviter** Peut se décomposer au contact de l'air humide ou de l'eau : peut s'enflammer spontanément.
- 10.5 Matières incompatibles** Acides. Humidité. Chaleur. Flamme nue.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux**
 La décomposition thermique génère des vapeurs dangereuses.

SECTION 11: Informations toxicologiques (*)

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Sur la substance active** **Mancozeb** : données obtenues à partir du Rapport d'Evaluation sur le mancozeb (SANCO/4058/2001 rev. 4.3, 3 Juin 2005)
 General A de très hautes doses, le mancozeb a causé des anomalies congénitales lors des tests sur animaux.
- Toxicité aiguë par voie orale (Rat) DL₅₀ [mg/kg] > 5000
 Toxicité aiguë par voie cutanée (Rat) DL₅₀ [mg/kg] > 2000
 Toxicité aiguë par inhalation (Rat) CL₅₀ [mg/L/4u] > 5.14, exposition totale du corps
 Irritation cutanée Non irritant
 Irritation oculaire Légèrement irritant, pas de classification nécessaire
 Sensibilisation cutanée Sensibilisant (M&K)
- Sur la substance active** **Cymoxanil** : données obtenues à partir de la liste des critères d'évaluation pour le cymoxanil
- Toxicité aiguë par voie orale (Rat) DL₅₀ [mg/kg] = 960
 Toxicité aiguë par voie cutanée (Rat) DL₅₀ [mg/kg] > 2000
 Toxicité aiguë par inhalation (Rat) CL₅₀ [mg/L/4u] > 5.6 (nez uniquement)
 Irritation cutanée Non irritant
 Irritation oculaire Légèrement irritant, pas de classification requise
 Sensibilisation cutanée Sensibilisant (M&K)
- Sur mélange**
 Général Peut provoquer une réaction allergique cutanée
 Susceptible de nuire à la fertilité.
 Susceptible de nuire au fœtus
 Pas de donnée supplémentaire disponible

SECTION 12: Informations écologiques (*)

- 12.1. Toxicité** **Sur mélange :**
 Très toxique pour les organismes aquatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 4 BE	
	Date : 04/03/2015	
	Remplace: 17/10/2012	
CYMAX	Date d'impression: 04/03/2015	
	Page: 6/7	

Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
Autres données ne sont pas disponibles

Sur substance Mancozèbe

Données obtenues à partir du rapport SANCO/4058/2001 rev. 4.3, 3 Juin 2005

Toxicité aiguë

Poissons: (96h)

CL₅₀ <1 mg /L

Crustacés: (48h)

CE₅₀ <1 mg/L

Algues/plantes aquatic: 72h)

Pas de données

Sur substance Cymoxanil

Toxicité aiguë

Poissons: (96h)

CL₅₀ =29 mg /L

Crustacés: (48h)

CE₅₀ =27 mg/L

Algues/plantes aquatic: 72h)

CL₅₀ <1 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Procédures d'élimination des déchets

Empêcher la dispersion. Evacuer le déchet a un incinérateur propre.

Déchets des résidus

Conformément à la réglementation nationale ou locale.

Emballage souillé

Danger d'inflammabilité. Procéder à la séparation des déchets. Evacuer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.
Procéder à la séparation des déchets d'emballage. Evacuer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO classification

14.1 Numéro ONU

3077

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Environmentally hazardous substance, solid , n.o.s (mancozeb, cymoxanil preparation)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4 Groupe d'emballage

III

15.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne pas déverser dans l'environnement

M7, Kemler No. 90

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas transporté dans des conteneurs en vrac

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version : 4 BE	
	Date : 04/03/2015	
	Remplace: 17/10/2012	
CYMAX	Date d'impression: 04/03/2015	
	Page: 7/7	

No

SECTION 16: Autres informations

R-phrases:	R22 : Nocif en cas d'ingestion. R48/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques
H-phrases:	H302: Nocif en cas d'ingestion. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H373: Peut provoquer des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.
Classe:	Acute Tox 4 : Toxicité aiguë catégorie 4 Aquatic Acute 1: Toxicité aiguë acute catégorie 1 Aquatic Chronic 1: Toxicité aiguë chronique catégorie 1. Aquatic Chronic 2: Toxicité aiguë chronique catégorie 2. Skin Sens 1: Repr 2: Toxicité pour la reproduction catégorie 2 STOT RE 2 : Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée catégorie 2
Sources des données utilisées :	Dossier FDS des ingrédients Base de données ECHA
Mise à jour:	Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes modifiés par rapport à la version antérieure, sont marqués d'un astérisque (*)

Dénégation de responsabilité. Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au EC Règlementation 1907/2006 (REACH) et son ajustement 453/2010, Directive 67/548/EEG, 1999/45/EG (DSD/DPD) et EC Règlementation 1272/2008 (CLP) en EC Règlementation 1107/2009 (PPP).

Fin du document.